

## Délai de déchargement 911 de l'ambulance au service d'urgence de l'hôpital (proportion de déchargements > 25 minutes)

Unité : %

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024
<b>Province</b>		
Nouveau-Brunswick	<b>65,9</b>	<b>64,1</b>
<b>Zones de santé</b>		
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	<b>89,2</b>	<b>87,0</b>
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est - Horizon	<b>91,5</b>	<b>89,7</b>
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est - Vitalité	<b>86,0</b>	<b>82,9</b>
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	<b>68,6</b>	<b>67,9</b>
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	<b>61,1</b>	<b>62,4</b>
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	<b>26,5</b>	<b>26,3</b>
Zone 5 - Région de Restigouche	<b>43,8</b>	<b>46,6</b>
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	<b>39,6</b>	<b>38,3</b>
Zone 7 - Région de Miramichi	<b>74,4</b>	<b>69,7</b>

## À propos

Cet indicateur mesure la proportion de transports 911 qui nécessitent plus de 25 minutes pour le transfert entre l'ambulance et le service d'urgence de l'hôpital. La durée de déchargement est l'intervalle entre l'arrivée de l'ambulance à l'hôpital et le moment où l'ambulance est disponible à l'hôpital, mesurée uniquement pour les transports 911.

## Source

EM/ANB

## Calculs

Numérateur : Nombre de déchargements 911 de plus de 25 minutes  
Dénominateur : Nombre total de déchargements 911

Unité	Interprétation	Code du CSNB
%	Valeur basse est souhaitable	EMANB_008

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon